

## Légende de Saint-Martin *et défilé des lanternes*

Organisé par le jardin d'enfants franco-allemand Pumuckl, avec le soutien de la ville, le défilé des lanternes dédié à Saint-Martin attire chaque année un public plus nombreux.

En 336, Martin, alors légionnaire romain croisa devant Amiens un mendiant dont les loques le couvraient à peine. Le froid étant très vif, Martin trancha son manteau pour en donner un morceau au mendiant. Ordonné évêque de Tours en 372, il devint le patron des Francs 100 ans plus tard et passa à la postérité sous le nom de Saint-Martin.

Lors de la commémoration de son acte de générosité, la coutume voulait que des feux soient allumés. Les lanternes n'ont fait leur apparition qu'ultérieurement.

La fête de Saint Martin est l'une des plus populaires en Allemagne. C'est tout naturellement que le jardin franco-allemand "Pumuckl" perpétue la tradition en proposant aux petits et grands Maxévillois de participer au défilé des lanternes ("Laternelumzug") dans les rue de Maxéville et d'assister dans le parc de la Mairie à une reconstitution de la scène du partage.

Pour sa onzième édition, qui s'est déroulée le 18 novembre dernier, cette manifestation, désormais bien ancrée à Maxéville, a fasciné non seulement un grand nombre de Maxévillois, mais également bien des visiteurs venus des communes de l'agglomération nancéenne.

Tous s'accordent à dire que le public est chaque année plus nombreux, à la grande satisfaction des responsables du jardin d'enfants Pumuckl, pour qui cette fête est une occasion de partager les coutumes allemandes.

La manifestation s'est achevée par une dégustation de chocolat, vin chaud, soupe, bretzels et saucisses rappelant l'esprit à l'origine du geste de partage de Saint Martin.



### Sommaire

<b>Page 2</b>	Vie municipale
<b>Page 3</b>	Mairie pratique
<b>Page 4</b>	Le dossier du mois
<b>Page 5</b>	A votre agenda
<b>Page 6</b>	La tête et les jambes
<b>Page 7</b>	Du côté des enfants
<b>Page 8</b>	La ville en mouvement

Editeur : ville de MAXÉVILLE (54320),  
 14, rue du 15 septembre 1944  
 Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr  
 représentée par son maire, Henri BEGORRE  
 Directeur de la Publication : Henri BEGORRE  
 Responsable de la Rédaction : William del-MANCINO  
 Rédactrice : Véronique THIETRY  
 Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc  
 14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)  
 Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires  
 Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle  
 sous le numéro 479  
 Prix : gratuit

## Au Conseil Municipal...

### ■ DELIBERATIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 OCTOBRE 2000

#### A l'unanimité

- Lors de sa réunion du 27 octobre 1999, le Conseil municipal, a accepté la vente de la parcelle communale AH 171 au bénéfice de monsieur Monin afin de permettre la création de parkings conformes au Plan d'Occupation des Sols en vigueur pour la réhabilitation du bâtiment situé 17 route de Metz. L'acquéreur ayant cédé ses droits à monsieur Pham, la vente de la parcelle est transférée au profit de ce dernier aux mêmes conditions financières.

- Chaque famille utilisant les services périscolaires proposés par la ville verse une participation fixée au 1er janvier en fonction d'un barème unique de quotients familiaux. Ces quotients étant actualisés en juillet, deux tarifications différentes sont appliquées durant la même année scolaire et les usagers sont contraints de fournir à deux reprises les justificatifs de leurs ressources.

Pour faciliter les démarches des familles maxévilloises, l'ensemble des quotients familiaux et tarifs applicables dans le cadre des services périscolaires sera désormais actualisé par année scolaire. Les tarifs actuels sont donc reconduits jusqu'à la fin de l'année scolaire 2000/2001 avec pour base de calcul les ressources de l'année 1998.

Dans le même souci d'harmonisation du fonctionnement, les tarifs actuellement appliqués par la ludothèque seront reconduits du 1er janvier au 31 août 2001.

L'indemnité journalière allouée aux instituteurs et ATSEM chargés de l'encadrement des élèves en classe de découverte sera actualisée et passera de 86,74F à 89,25F.

- Le projet de création d'un espace cuisine au local jeunes des Aulnes permettra de proposer une nouvelle activité aux enfants de ce quartier. En outre cet aménagement favorisera leur sensibilisation aux règles de sécurité et d'hygiène indispensables dans une cuisine. Cette action correspondant aux objectifs du contrat de ville, l'agglomération nancéienne sera sollicitée pour participer à son financement à hauteur de 7.525F, la Ville de Maxéville prenant à sa charge le reste de l'investissement, soit 10.475F.

- Le projet Max'Net doit permettre à tous les Maxévillois d'accéder aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il favorisera ainsi les liens inter-générationnels et contribuera à rompre l'isolement des quartiers. Cette action de proximité correspondant parfaitement aux objectifs du Fonds de Cohésion Sociale, la Région lorraine sera sollicitée pour participer à son financement.

- Pour la mise en œuvre de son projet de coopération décentralisée avec Immouzer Kandar au Maroc, la Ville de Maxéville a

sollicité des subvention auprès de l'Etat, la Région Lorraine et le département de Meurthe-et-Moselle. La désignation de la ville comme maître d'ouvrage de ce projet de coopération permettra l'obtention d'une aide complémentaire de 100.000F versée par la Préfecture de Région.

- les taux d'intérêts proposés par les marchés financiers sont très inférieurs à ceux pratiqués lorsque la Ville a contracté divers emprunts. Leur remboursement anticipé et le paiement des indemnités par la souscription de crédits à taux d'intérêt réduit permettra donc à la Ville de Maxéville de bénéficier d'un allègement budgétaire conséquent.

- En fonction de leur statut de fonctionnaire ou de droit privé les agents de la ville, lorsqu'ils sont en arrêt de travail, peuvent percevoir - ou non - un complément de salaire. Certaines personnes se réinsérant dans la vie professionnelle se trouvent alors dans une situation financière inférieure à celle qu'elles avaient lorsqu'elles bénéficiaient des aides publiques. Désormais, l'ensemble des agents bénéficiera des mêmes possibilités de maintien et de complément de salaire en cas d'absence pour maladie ordinaire.

#### A la majorité

- Le premier avenant au marché passé avec la société Onyx pour le balayage et le nettoyage des chaussées et trottoirs de la commune en limite la durée à deux ans. Sachant qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics ainsi que dans le journal local et que le montant total de la prestation s'élève à 1.057.420F HT, la passation de ce marché est en conformité avec l'article 380 du Code des Marchés publics.

■ Les délais de parution ne nous permettent pas de vous informer des délibérations prises par le Conseil municipal lors de sa réunion du 29 novembre 2000.

Nous vous en aviserons dans le PIM du mois de janvier 2001.

### ■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le mercredi 20 décembre 2000 à 20h en mairie

### ■ A DIEU SIMONE...



Bien des Maxévillois ont été stupéfaits à la nouvelle du décès de Simone ROMAC, survenu à l'âge de 77ans. Elle nous a quittés mercredi 22 novembre. Jeanne était à ses côtés, comme toujours.

Originnaire de Toul, elle était entrée dans la congrégation des Sœurs de la Doctrine Chrétienne en 1949 et comptait parmi ces sœurs qui avaient choisi de "vivre dans le monde".

Après 18 années consacrées à l'enseignement et à la formation des autres sœurs, elle gagna sa vie comme ouvrière à Verdun. Elle céda sa place pour qu'une mère de famille conserve son emploi lors d'un licenciement collectif et vint à Champ-le-Bœuf, quartier alors naissant.

Elle y travailla comme couturière-retoucheuse. S'investissant sur le quartier, elle devint une figure incontestable de la vie associative. Paroisse, Jeunes et Cité, Association des locataires, Comité des Fêtes, Foyer de l'Amitié, Association des Donneurs de Sang, Arcades : Simone était partout aux "avant-postes".

Tous sont unanimes : elle a consacré sa vie aux autres. Son éternelle recherche de la perfection, sa gentillesse, sa discrétion, sa modestie, sa bonhomie et son dévouement sans limite l'ont fait apprécier par chacun.

A sa famille, à son frère, à Jeanne et à ses amis, nous adressons nos condoléances émues.

## Venez rencontrer les adjoints lors des permanences qu'ils assurent dans votre quartier.

Quartier	Permanence	Adjoint(s)
■ Les Aulnes	Samedi 2 décembre de 11h à 12h à l'école Moselly	Jean RUIZ et Jean-Luc TRITZ
■ Centre	Samedi 2 décembre de 11h à 12h au café Villaverde rue du 15 septembre 1944	Michel BONAMOUR et Alain VIVENOT
■ Champ-le-Bœuf	Samedi 9 décembre de 11h à 12h au CILM	Roger DENOMME et Serge EL FOUNI

En dehors de ces permanences dans les quartiers, vous pouvez prendre rendez-vous avec les adjoints et les services de la mairie au 03.83.32.30.00 ou transmettre vos demandes et remarques par le biais du coupon qui se trouve en dernière page de cette édition.

## Etat civil

### BIENVENUE A...

- Natanaël TINTINGER, né le 20 octobre 2000
- Chloé NOLIBOIS, née le 20 octobre 2000
- Alicia SCHAEFFER, née le 28 octobre 2000
- Florian LAURENT, né le 31 octobre 2000

### ILS SE SONT UNIS...

- Bertrand MARICHAL et Valérie LUKAS, mariés le 14 octobre 2000..

### ILS NOUS ONT QUITTES...

- Pierre ARNAUD, décédé le 18 octobre 2000
- Mohammed LASFAR, décédé le 28 octobre 2000
- Marguerite PIERSON veuve AUBRY, décédée le 31 octobre 2000
- Juliette SEGUIN, divorcée MIZEN, décédée le 27 octobre 2000
- François LAUVERGEON, décédé le 08 novembre 2000
- Henriette BURGUNDER épouse VERSINI, décédée le 31 octobre 2000
- Marie CERIONI veuve CHÉNARD, décédée le 02 novembre 2000
- Alain DONADIEU, décédé le 27 octobre 2000
- Marie ACREMEN veuve MISLER, décédée le 19 novembre 2000

## Infos pratiques

### ■ COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE, DERNIERE

Alors que le PIM de novembre était déjà sous presse, la CNAM a annoncé in extremis le 31 octobre la prolongation des droits des bénéficiaires jusqu'au 30 juin 2001 ainsi que le relèvement du plafond à 3600F.

Attention : la revalorisation au 1<sup>er</sup> janvier 2001 de l'AAH et du minimum vieillesse les portera une nouvelle fois au-dessus du plafond de la CMU. Les nouveaux bénéficiaires ont donc intérêt à s'adresser rapidement à leur CPAM.

Quoi qu'il en soit, le CCAS restera attentif aux personnes qui se trouveraient sans couverture maladie complémentaire.

### ■ OPAC

Point sur la progression des travaux. L'OPAC 54 a achevé le remplacement des convecteurs monotube, en vogue dans les années 70, par des radiateurs réglables et plus chaleureux.

En revanche, le remplacement des 1250 chaudières a pris du retard, suite à un appel d'offres infructueux et aux difficultés rencontrées par l'entreprise pour recruter le personnel nécessaire. Pour respecter ses engagements auprès des locataires et des municipalités, l'OPAC va mandater deux entreprises supplémentaires afin que les chaudières soient toutes remplacées d'ici fin février.

Pour tout ce qui concerne le chauffage, votre interlocuteur reste l'entreprise ISERBA, l'agence OPAC pouvant vous appuyer en cas de difficultés.

Les travaux concernant la ventilation devraient être terminés en février 2001.

A ce sujet, il est rappelé de ne jamais boucher les aérations des appartements : l'humidité ambiante coûte plus cher à chauffer que l'air renouvelé. En outre, les nouvelles bouches d'aération adapteront automatiquement leur débit au taux intérieur d'humidité.

Quant au remplacement des portes palières et des fenêtres côté autoroute, il devrait intervenir en 2001, à la belle saison. Il restera ensuite à définir les aménagements extérieurs.

### ■ LES BUS CHANGENT DE NUMEROS

Les lignes de bus vont changer de numéros en décembre avec la création de STAN. Le Service de Transports de l'Agglomération Nancéenne.

En revanche, les trajets ne changent pas. Pour de plus amples informations, reportez-vous à AVENIR, le magazine de la Communauté Urbaine ou à la CGFTE - tél. 03 83 35 54 54.

### ■ LIGNE MINIBUS SAINT-JACQUES II

La fréquentation de la ligne desservant la zone Saint-Jacques II à Maxéville au départ de la rue du capitaine Guynemer (face à la salle Louis Weill) est particulièrement faible.

Afin d'améliorer la fréquentation de cette ligne et de mieux desservir le pôle médical rue Ambroise Paré, la CUGN propose de modifier le tracé. Ce nouveau circuit sera mis en place lors de la restructuration du réseau de transport à compter du 26 décembre 2000 et fera l'objet d'un test pendant un an. A l'issue de cette période, si le nombre de voyageurs est inférieur à 50 par jour, il conviendrait alors de s'interroger sur le devenir de cette ligne.

### ■ MONOXYDE DE CARBONE : DANGER !

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore mais mortel.

Notre région nécessite une longue période chauffe pour les habitations. Pour garantir votre sécurité, voici quelques conseils :

- ne bouchez jamais les aérations
- tous les ans, pensez à faire ramoner votre conduit de cheminée et à faire vérifier votre installation de chauffage
- si vous utilisez un chauffage d'appoint, respectez scrupuleusement les indications du fabricant.

**En cas d'intoxication, ouvrez les fenêtres, quittez les lieux, appelez les secours 15 (pompiers) ou 18 (SAMU) et ne réintégrez votre logement qu'après avoir fait appel à un professionnel qualifié.**

### ■ DECHETTERIE DE MAXEVILLE

Devant la répétition d'actes d'incivisme la Communauté Urbaine du Grand Nancy a été contrainte, pour la seconde fois, de fermer la déchetterie de Maxéville et étudie des solutions pour sécuriser les lieux.

En attendant, les Maxévillois sont invités à utiliser les déchetteries accessibles sur l'agglomération :

- à Malzéville, Chemin du Bois de Frouard (après Pixérécourt, direction Lay St Christophe)
- à Essey les Nancy, D 913, direction Agincourt
- à Nancy, Boulevard d'Austrasie
- à Vandoeuvre, rue de Crévic
- à Heillecourt, direction Z.I. Est d'Heillecourt
- à Laneuveville, rue Cézard
- à Art sur Meurthe, route de Saulxures, près du Bois d'Essey
- à Ludres, RN 57

### Horaires d'ouvertures :

- Nancy : 7 jours/7 de 7h30 à 19h30
- autres déchetteries : du lundi au vendredi de 13h30 à 19h30
- week-ends et jours fériés de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30.

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Maison de la Propreté, 61 rue St Nicolas à Nancy - tél. 03 83 17 17 07.**

### ■ COLLECTE DES OBJETS HETEROGENES

La prochaine collecte des objets hétérogènes sur la commune par la RIMMA a lieu le 5 décembre prochain (dépôts des objets la veille après 20h).

### ■ COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ECO-SACS : JOURS DE RAMASSAGE MODIFIES

A partir du 4 décembre, la RIMMA instaure la "collecte confort" : afin de respecter au mieux le repos de chacun, la collecte des déchets ménagers et supprimée le samedi matin. Elle fera l'objet de nouvelles tournées mieux adaptées au type d'habitat et à la circulation automobile. La collecte des ordures ménagères sera maintenue deux fois par semaine, les lundis et vendredis. Les éco-sacs sont ramassés le jeudi.

Si le jour de ramassage est férié, la collecte est reportée au lendemain.

### ■ QUELQUES PRINCIPES POUR VIVRE EN BONNE HARMONIE

Afin de conserver une ville propre, sans priver les Maxévillois de la compagnie de leur animal familier, des canisites ont été aménagés dans tous les quartiers.

Des canipelles et canisacs sont également fournis gratuitement aux Maxévillois sur simple demande au service Relations Publiques de la Mairie.

Nous remercions les propriétaires de chiens qui, soucieux de contribuer à maintenir les rues propres, ont utilisé ces moyens mis en place dès leur création et favorisé ainsi une meilleure intégration de nos amis les animaux dans la ville.

## ➔ Saint Nicolas



Saint-Nicolas naquit vers 270 à Patara en Lycie, extrémité méridionale de l'Asie Mineure (région appelée maintenant Turquie d'Asie). Il devint évêque de Myre où il mourut vers 329, un 6 décembre.

En grec son nom signifie : Victoire du Peuple.

### Saint-Nicolas et Port

Le 9 mai 1087, ses reliques furent transportées à Bari (Italie) par des marchands.

Vers la fin du XIe siècle, un chevalier lorrain, Aubert de Varangéville ayant entendu parler de la translation de Saint-Nicolas, s'achemina en tant que pèlerin vers la cité de Bari. S'étant acquitté de ses vœux, il rapporta la jointure d'un doigt du saint et la déposa à son retour en un lieu appelé Port. C'était en ces temps un petit village en bordure de la Meurthe. Par le pèlerinage qui prit naissance, puis par des miracles accomplis, la réputation des mérites du grand Saint attira une foule de plus en plus grande, non seulement de Lorraine, mais également des pays circonvoisins. On construisit une basilique et Port devint St-Nicolas-de-Port.

### Saint-Nicolas, patron des Lorrains

C'est René II, Duc de Lorraine (1473-1508), qui donna à Saint-Nicolas le titre de patron de la Lorraine, en 1477 après la bataille de Nancy. Ce titre fut confirmé officiellement par le pape Innocent X en 1657.

On sait que René II, avant de partir délivrer sa capitale assiégée par les troupes de Charles le Téméraire, fit sa dernière étape à Saint-Nicolas-de-Port. Dans cette ville se décida la bataille déterminante. Après avoir entendu la messe dans l'église de Saint-Nicolas et placé ses armées sous la protection du saint, l'armée lorraine se mit en marche sur la capitale.

### Saint-Nicolas, protecteur des enfants

Curieuse légende que celle des trois enfants tués par le boucher et mis au saloir pour être enfin ressuscités par Saint-Nicolas. On pense généralement que cette histoire est née de l'interprétation erronée d'un autre miracle du saint évêque : il sauva un jour trois officiers romains condamnés à mort injustement.

### La coutume

Tous les ans, selon la tradition populaire, Saint-Nicolas descend sur la terre dans la nuit du 5 au 6 décembre pour offrir des présents aux enfants qui les ont mérités par leur piété, leur bonne conduite et leur application au travail. Aujourd'hui Saint-Nicolas passe encore dans les écoles maternelles. Il est attendu par petits et grands dans son traditionnel défilé.

### Le Père Fouettard

Saint Nicolas est accompagné d'un personnage rude au visage noirci qui porte une baguette. Il est connu dans l'est de la France sous le nom de "Père Fouettard" que craignent les petits enfants qui n'ont pas été sages pendant l'année.

Ce n'est qu'au XVIe siècle qu'on commença à parler du Père Fouettard.

Une des légendes raconte que le Père fouettard a été créé à Metz en 1552, par les tanneurs lors du siège de la ville par les troupes de Charles Quint.

Les habitants promènèrent l'effigie de l'Empereur à travers les rues, puis la brûlèrent. Ainsi, le Père Fouettard, serait dit on, Charles Quint.

## ■ SAINT NICOLAS : PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Le thème retenu cette année pour le défilé à Nancy est "LES BANDES DESSINEES".



Le char de Maxéville, réalisé par des bénévoles, avec l'appui des services techniques communaux, aura pour thème "LE VILLAGE D'ASTERIX".

Les défilés seront animés par des bénévoles et l'Association de Quartier de Champ-le-Boeuf.

### - Vendredi 1er décembre :

Saint-Nicolas rendra visite aux enfants de l'Institution Jean-Baptiste Thiéry et du CPN.

### - Samedi 2 décembre à 11h :

Saint-Nicolas rencontrera les pensionnaires de la Maison de Retraite Notre Dame du Bon Repos et déjeunera en leur compagnie.

### - Dimanche 3 décembre de 16h45 à 20h :

Défilé à Nancy

Le char de Maxéville, placé en troisième position, quittera le Faubourg des III Maisons pour rejoindre la Place Stanislas.

### - Lundi 4, mardi 5 et jeudi 7 décembre :

Les enfants des écoles primaires de Maxéville et de l'Institution Jean-Baptiste Thiéry assisteront à un spectacle du théâtre en Kit "Albi Créola" au CILM, et les conteurs de "Je conte à tue tête" visiteront les écoles maternelles et le jardin franco-allemand.

### - Mardi 5 décembre à 16h30 :

Le Char de Maxéville participera au défilé de Laxou.

### - Mercredi 6 décembre :

- de 10h30 à 11h: Saint-Nicolas visite le FJEP et le marché

- à partir de 14h : Saint-Nicolas, mènera le défilé qui partira des Aulnes pour se joindre au cortège du Haut du Lièvre.

- à 18h : Les majorettes et la fanfare de Nancy Flam Maxéville se joindront au défilé qui quittera le parking près d'Aldi en direction du Centre. A l'Hôtel de Ville, Monsieur le Maire remettra les clés de la Ville à Saint-Nicolas.

### Vendredi 8 décembre

- de 14h à 17h : Saint-Nicolas visitera la Maison d'Accueil Spécialisée de l'Association Jean-Baptiste Thiéry, le Foyer de l'Amitié, Les Gais Lurons et le Foyer de la rue de la Justice.

- à 18h : défilé dans les rues du quartier de Champ-le-Boeuf organisé par le Comité des Fêtes. Il partira du complexe sportif Léo Lagrange et empruntera les rues du quartier avant de rejoindre le Centre Intercommunal de Laxou-Maxéville pour une distribution de friandises aux enfants.

### - Samedi 9 décembre :

Le char se rendra à Ludres pour participer au défilé.

### Envoyez vos vœux par INTERNET grâce à Max'Net

En ce mois de décembre, période traditionnelle pour échanger les vœux, la Ville invite les familles de Maxéville qui le désirent, à envoyer leurs souhaits de bonne année par Internet. Cette invitation marque le démarrage de Max'Net dont l'ambition est de permettre à tous, l'accès aux nouvelles technologies. Informations : Service JAS - Complexe Marie Marvingt tél. 03 83 37 01 67.



## En décembre

### DU 1<sup>er</sup> AU 9 DECEMBRE

Les festivités en l'honneur de Saint-Nicolas se dérouleront dans tous les quartiers (voir p4 : programme des manifestations).

### MARDI 5 DECEMBRE

Une Assemblée générale extraordinaire de la halte garderie "Les Canailloux" se déroulera dans la salle 16 du CILM à 20h30 afin de procéder à la désignation d'une nouvelle présidence.

### SAMEDI 9 DECEMBRE

Le Comité des Fêtes du Haut des Vignes vous invite à son loto de la Saint-Nicolas à partir de 20h dans la salle Marcel Simon (le parcours sera fléché à partir du Centre). De nombreux lots sont à gagner dont des fours à micro-ondes, des cafetières, des outils pour le bricolage (perceuse, ponceuse, scie sauteuse...). Buvette et pâtisseries sont prévues pour la restauration des participants.

**Renseignements : Carole Lajomy**  
tél. 03 83 30 41 76.

### DIMANCHE 10 DECEMBRE

Les membres du Foyer de l'Amitié se rendent à Paris pour une visite guidée et commentée. Au programme : promenade en bateau mouche, repas à Montmartre découverte des illuminations de Noël à la Tour Eiffel et aux Champs Elysée.

### LUNDI 11 DECEMBRE

Les membres de l'Amicale des Retraités Solvay se réuniront dans la salle de la rue de la Justice à 14h30 pour procéder :

- aux inscriptions au tirage des rois du mardi 9 janvier 2001 (30F)
- à l'encaissement des cotisations au titre de l'année 2001 (25F par personne)
- à l'organisation d'une visite au marché de Noël à Strasbourg ou Kaisersberg (en fonction des inscriptions).

**Renseignements : Claude Bartelmann - 18, rue Raymond Denauds - tél. 03 83 35 04 38 ; Monsieur Nessus - Chemin de Beauregard, 54250 Champigneulle.**

### DU 11 AU 20 DECEMBRE

Comme chaque année, l'association "Arche de Noël, Arbre de Noël" sera présente au centre commercial Saint-Sébastien pour procéder à une grande collecte de jeux et jouets. Ils seront distribués aux enfants (jusqu'à 12 ans) issus de familles démunies de Maxéville, Laxou et Nancy - ville Haute. L'association recueille également des bibelots qui seront vendus lors de brocantes afin de financer, tout au long de l'année, diverses animations pour ces enfants (voir p6 dans "message des associations")

### JEUDI 14 DECEMBRE

Une réunion publique se déroulera dans la salle du Parc à 19h. Elle est destinée à faire le point avec les habitants du quartier Centre

sur l'étude relative à la création d'une zone limitée à 30km/h. La mise en sens unique de certaines voies, le projet de PAE "sous l'ancienne église" et le terril RIVA sont à l'ordre du jour.

### SAMEDI 16 DECEMBRE

• L'Amicale des Haut-Marnais de Meurthe-et-Moselle organise une rencontre de belote et tarot au CILM. Les inscriptions se feront à 13h30 et les jeux débiteront à 14h précises. Un lot sera offert à chaque participants.

• Le Comité de Jumelage organise une visite du marché de Noël de Karlsruhe en Allemagne. Le départ est fixé à 8h30 sur le parking du centre commercial La Cascade. Ce voyage est offert aux adhérents, la cotisation annuelle étant de 40F.

**Renseignements et inscriptions : Jean-luc Tritz- tél. 03.83.98.26.80.**

• L'Assemblée générale du Comité des Fêtes du Haut des Vignes se déroulera dans la salle des Associations du Centre Médico-Social (1 bis, rue de la République) à 9h.

### DIMANCHE 17 DECEMBRE

Le repas dansant du quartier Centre se déroulera dans la salle du parc de la Mairie. Nous sommes au regret de vous informer que les inscriptions sont closes.

### MARDI 19 DECEMBRE

- Le Comité des Fêtes de Champ-le-Bœuf organise son thé dansant mensuel de 14h à 18h dans la salle des banquets du CILM. L'orchestre de Gérard Quenel animera cet après-midi.

**Renseignements : Michel Hislen - 13, rue de la Seille - tél. 03.83.97.31.18.**

- Les enfants de la halte garderie fêteront Noël à partir de 15h dans les locaux des "Canailloux".

### JEUDI 21 DECEMBRE

Les membres et amis du Foyer de l'Amitié partagent un repas de fête au CILM à 12h. Pour toutes information sur ce déjeuner animé, contactez Monsieur Vauchelle - tél. 03.83.96.11.34.

### LES NOUVEAUX LAUREATS DE L'OPAC

Après la réception des lauréats de l'OPAC de Nancy en septembre dernier, c'est l'OPAC de Meurthe-et-Moselle qui, le 9 novembre dernier, distribuait au CILM ses prix pour la quinzième édition du concours "Fenêtres, Balcons et Massifs Fleuris". Des habitants de Maxéville comptaient parmi les lauréats : Monique Aubry, Solange Faron, Anne Roy, Huguette Conroy, Jeanne Zollig, Marie Gasperin, Mesdames Romac et Richard, Monique Bertrand, Solange Veitmann, Dominique Hubel, Odile Godard, Brigitte Vaillant, Valérie Theisen, Patrick Thirolle, Michel Pierron, Rafaël Colaïanni, Yvon Rollot, Jean-Paul Durand, Constantin Tonutti, Philippe Terrier, André Asnard, Marcel Meiler, Jean-Paul Bellot, Jean Lacour, Alain Marquis et Philippe Poirot. Merci à ces habitants de Champ-le-Bœuf, des Cadières, du Haut des Vignes et du Clos des Moines qui contribuent, par leurs initiatives à l'embellissement de notre commune.

## Le mois dernier

### ARTISTES EN HERBE



Suite aux résultats du concours organisé lors de la fête de quartier du 17 septembre dernier, les prix ont été remis le samedi 18 novembre. aux heureux lauréats et lauréates. Il s'agit de Charlotte Reser - 10 ans, Quentin Kessler - 9 ans, Audrey Reser - 10 ans et enfin la plus jeune, Lucie Reser - 6 ans.

En présence de leurs parents et de l'équipe animatrice, les enfants ont reçu leurs cadeaux qui, sans aucun doute, leur permettront d'exercer leurs talents de dessinateurs en herbe.

La manifestation s'est terminée autour d'un goûter convivial... en souhaitant se revoir bientôt !

### LE MEDAILLÉ DU 11 NOVEMBRE



Il y a 82 ans, prenait fin un conflit qui fit 9 millions de morts, dont près d'1,5 millions en France. La ville de Maxéville a payé un lourd tribut à ce conflit. Les cérémonies du 11 novembre empreintes de solennité et d'émotion le rappellent à chacun. A l'issue de ces cérémonies, Marcel Signoret, Président de la Fédération des Combattants Républicains - section Maxéville-Laxou a remis au maréchal des logis Roland Dakas la médaille d'Afrique du Nord et la "Commémorative du maintien de l'ordre".

## ➤ Vie culturelle

### ■ POIENILE ISEI : DES LIENS TOUJOURS PLUS ETROITS AVEC LA ROUMANIE



Chaque année, un voyage humanitaire est organisé par les services communaux à destination de Poienile Isei (Roumanie). Grâce à vos dons et à l'investissement de nombreux bénévoles, des camions de vêtements, médicaments, matériels médical et scolaire sont acheminés jusqu'à nos amis roumains. Au fil du temps se tissent des liens de plus en plus forts avec les habitants de Poienile Isei. Ils gardent d'ailleurs un souvenir impérissable de la visite de découverte proposée aux Maxévillois en avril dernier et remercient vivement les jeunes scouts venus en août installer dans leur village, du matériel informatique offert par Maxéville. C'est un accueil des plus chaleureux qui a été réservé à notre délégation.

### ■ UN JUMELAGE FRUCTUEUX



Les Maxévillois ont de multiples occasions de renforcer les relations franco-allemandes notamment en participant aux activités proposées par le Comité de Jumelage avec la ville de Ramstein Miesenbach : sorties piscine, défilés, challenges sportifs, comme la course de la St Sylvestre à la fin de ce mois et bien d'autres projets encore.

Le 22 novembre dernier, à l'occasion du repas dansant organisé par le Comité des Fêtes de Champ-le-Bœuf au CILM, 50 Allemands ont été invités par la Ville de Maxéville et ont partagé choucroute, valse et autres danses avec nos anciens. Au cours d'une visite guidée de Nancy et de Maxéville, Jean-Luc Tritz s'est chargé des commentaires en Allemand. Les invités ont eu la primeur du texte de présentation de notre commune qui figurera sur le site Internet de Ramstein Miesenbach. Après un discours d'au revoir en présence de Monsieur Everling, ancien président du Comité de Jumelage, et de Monsieur le Maire, les anciens ont pris le chemin du retour, impatients déjà de revenir partager de si bons moments avec leurs amis Maxévillois. Car tous sont unanimes : "wie gott im Frankreich !" (il fait bon vivre en France).

## LA VILLE DE MAXEVILLE PARTENAIRE DU PUNCH VOLLEY BALL



Une convention de partenariat mettant notamment l'accent sur le développement du sport amateur a été signée le mercredi 8 novembre dernier à 12 heures en la salle du Conseil municipal de la mairie par monsieur le Maire, Henri BEGORRE, et monsieur Alain HENIN, président du club sportif.

Actuellement ex-aequo avec Mulhouse au classement de National 3, le nouveau PUNCH NANCY MAXEVILLE VOLLEY BALL affiche clairement cette saison l'ambition de jouer le haut du tableau et la montée en National 2.

La compétence de cette équipe intéresse à plus d'un titre la Ville de Maxéville qui, au travers de cette convention de partenariat, insiste sur l'engagement du club à contribuer au développement du sport amateur sur la commune. En favorisant la pratique du volley ball par le plus grand nombre de jeunes Maxévillois, en détectant et en formant de futurs éléments, en participant à l'animation des quartiers, en s'associant aux programmes d'été mis en place pour les jeunes et en facilitant à des Maxévillois l'accès aux statuts de cadres techniques, d'animateurs, d'arbitres et de dirigeants. Six Maxévillois font déjà partie des piliers de l'équipe.

La ville de Maxéville s'engage quant à elle à soutenir le club au moyen de subventions et à mettre à sa disposition les infrastructures sportives de la ville...

Challenge motivant pour les nouveaux partenaires... Suite à la signature de cette convention, le verre de l'amitié fut offert par la mairie aux personnalités et aux joueurs présents...

### ■ MEMOIRE DE MAXEVILLE

Les fêtes de fin d'année sont souvent l'occasion, pour les familles, de se retrouver chez les plus anciens. L'occasion aussi de ressortir les photos du temps jadis, les vieilles cartes postales, ou tout document ayant trait au passé de Maxéville. Cela fait passer un bon moment en famille, pour la grande joie des petits et l'émotion des plus grands !

Ces documents ont également un grand intérêt car ils permettent d'enrichir la documentation historique de la ville. A l'initiative de quelques passionnés, une exposition et un ouvrage sur la mémoire communale pourraient voir le jour et trouver également leur place sur Internet.

Nous recherchons en particulier des images ayant trait aux hauts-fourneaux, à la mine, aux carrières et aux cités Solvay, au maréchage, au passé des différents quartiers, ou à la construction de la ville haute. Nous sommes intéressés par tous types de documents : photographies, plaques photo, films, cartes postales, documents écrits...!

Si vous possédez de ces précieux témoignages du passé, écrivez-nous : Mairie - Projet "Mémoire de Maxéville" 14, rue du 15 septembre 1944 - 54320 Maxéville, ou adressez-vous aux adjoints animateurs de la commission de quartier du centre : Michel Bonamour et Alain Vivenot.

## ➤ Messages des associations

● **Association Lorraine - Cultures du Monde :**  
"Nos objectifs sont de promouvoir et de soutenir des actions et des manifestations à caractères inter-culturels et humanitaires. Afin de relancer nos actions et de former une équipe active nous recherchons de nouveaux membres partageant nos objectifs. Pour nous rejoindre ou obtenir des informations sur notre association, contactez **Denis Aubry - 35, rue Eugène Vallin - tél. 03 83 37 13 15.**

● **L'Arche de Noël, Arbre de Noël :**  
Notre association porte une grande attention aux questions d'hygiène et de sécurité. Ce sont des règles indispensables, particulièrement pour les jeunes enfants à qui sont destinés les jouets et jeux éducatifs que vous avez l'amabilité de nous offrir. C'est pourquoi nous acceptons les peluches et puzzles uniquement dans leur emballage d'origine. Merci de votre compréhension.  
**Renseignements : Madame Debet tél. 03 83 95 13 13.**

● **L'AEIM :**  
Notre association et ses bénévoles vous remercient de tout cœur pour votre geste en faveur des personnes handicapées à l'occasion de l'opération "Brioche de l'Amitié". Les fonds recueillis cette année permettront de financer, grâce à vous, la reconstruction du Centre d'Aide par le Travail de Pont à Mousson. Bien amicalement, nous donnons rendez-vous à chacune et chacun d'entre vous pour notre prochaine opération.

● **Le Foyer de l'Amitié :**  
Notre club suspendra ses activités du 22 décembre en fin de journée au 5 janvier 2001.

● **FJEP :**  
Chaque mardi soir dans la salle polyvalente du complexe Marie Marvingt se déroulent nos cours de gymnastique d'entretien pour adultes dans une ambiance conviviale.  
**Renseignements et inscriptions : 2, avenue Patton tél. 03 83 35 15 73.**

Rectificatifs au PIM des Associations : notre activité "initiation au développement photo noir et blanc" est proposée sur deux sites - le FJEP Centre et le CILM. L'activité "vidéo" se déroule tous les jours de 15h à 19h au CILM. La cotisation annuelle s'élève à 300F et non à 1.000F si vous souhaitez vous inscrire, **contactez Jacques Staebler sur place - tél. 03 83 96 11 34.**

● **Club Laxovien de Scrabble :**  
Si la langue française vous fascine et que vous n'avez pas peur des mots, venez jouer avec nous au CILM chaque mercredi à 14h20 et le vendredi à 20h30".  
**Renseignements : Roger Allmang - 2, allée des Chênes, Vandoeuvre - tél. 03 83 44 06 40.**

## CHOSE PROMISE, CHOSE DUE... MOMENT DE POESIE MON JOLI SAPIN

Mon joli sapin est rempli de pommes de pin.  
Dans mon grand jardin, parmi tous ses petits cousins,  
revenant des Vosges, il se repose calmement.  
Regardez donc ses jolies aiguilles dorées et un peu argentées.  
Avec ses guirlandes et ses boules scintillantes  
C'est lui qui n'oublie pas NOEL.  
C'est lui qui fait la joie des enfants  
et aussi celle des parents et aussi des grand-parents.  
Regardez donc dans mon grand jardin mon joli sapin !  
C'est lui le plus beau !  
C'est lui le plus grand !

## JEUX ET FAMILLES EN FETE 3ème EDITION

Cette manifestation remporte un vif succès auprès des familles maxévilloises. la Ville, en partenariat avec les associations maxévilloises, fête pour la troisième année consécutive, le jeu et la famille.  
Vous désirez passer un moment agréable en famille ou entre amis. Vous êtes donc conviés à participer, dans la joie et la bonne humeur, à cet événement :

**Dimanche 21 janvier 2001 de 14 h à 18 h**  
Au C.I.L.M. (23, Rue de la Meuse à LAXOU)

Vous souhaitez animer un jeu. Vous êtes en possession d'un jeu peu connu du grand public. Venez nous faire partager votre intérêt. **Vous pouvez dès maintenant prendre contact auprès du service Jeunesse Animation Sport au 03.83.37.01.67.**

## GOÛTER DE NOËL A LA LUDOTHEQUE

Votre ludothèque a fêté la rentrée, les Rois, Carnaval, ... cette année elle fêtera aussi Noël en organisant un goûter le mercredi 20 décembre au CILM salle 2. Les parents sont invités à se joindre à cette petite fête en apportant un gâteau maison.. Michèle et Audrey demandent aux enfants de mettre la main à la pâte et de confectionner des petits sablés qu'ils auront la joie d'accrocher au sapin !

## RESTAURATION SCOLAIRE

Maxéville a étudié la possibilité de supprimer le bœuf et ses produits dérivés des menus de cantine.

Les prestataires de services chargés de la réalisation des repas ont toujours fourni des garanties sur la fraîcheur et la traçabilité des produits utilisés. Ils poursuivent cette "démarche qualité" en collaboration avec la commune.

Un dialogue permanent est également instauré avec les familles Maxévilloises. La Ville de Maxéville n'a donc pas interdit le bœuf dans les menus servis dans les écoles.

Cette concertation étroite se poursuivra, tant avec les parents qu'avec les prestataires de services, afin de toujours proposer aux enfants un repas équilibré qui comblera leur appétit en garantissant leur sécurité alimentaire dans des conditions optimum.

Il convient de noter que la plupart des établissements scolaires qui avaient fait des choix de substitution sont revenu sur leur décision et ont autorisé à nouveau la viande de bœuf dans leurs cantines.

## TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES

Les usagers des cantines scolaires, études surveillées et autres classes de découverte, de neige, etc... sont informés que dans un souci de cohérence et de simplification, les barèmes fixant leurs participations aux frais de ces différents services seront désormais établis en année scolaire.

Pour les mêmes raisons, le conseil municipal a décidé de reconduire (conformément aux tableaux ci-dessous) du 1er janvier à la fin de l'année scolaire 2000/2001, les tarifs actuellement en vigueur.

Les prochaines actualisations seront effectuées à compter de l'année scolaire 2001/2002.

A noter que la ludothèque a également reconduit ses tarifs pour la période du 1er janvier au 31 août 2001.

Quotient Familiaux	Tarifs Cantine (par repas)	Etude Surveillées (par trimestre)	Séjours découvertes (forfait)	Séjours Aulnes (tarif/jour)
0 à 993	8,05 F	62,90 F	105,90 F	30,50 F
994 à 1321	10,75 F	62,90 F	153,70 F	43,50 F
1322 à 1653	13,30 F	132,40 F	238,70 F	67,40 F
1654 à 1983	16,30 F	132,40 F	358,50 F	100,00 F
1984 à 2205	19,25 F	240,50 F	472,10 F	133,60 F
+ 2205	22,15 F	240,50 F	611,30 F	175,90 F

## Classe de Neige

0 à 993	500,00 F
994 à 1321	650,00 F
1322 à 1486	800,00 F
1487 à 1653	950,00 F
1654 à 1736	1 150,00 F
1737 à 1983	1 350,00 F
1984 à 2066	1 570,00 F
2067 à 2205	1 790,00 F
2206 à 2288	2 040,00 F
2289 à 2371	2 290,00 F
+2371	2 540,00 F

## Travaux dans la ville

### GAZE AU HAUT DE LESSE

Haut de Lesse : alors que seulement une minorité de riverains s'étaient déclarés intéressés par un branchement, la Municipalité a cependant décidé de suspendre les travaux jusqu'à installation du gaz au Haut de Lesse. A l'avenir cette installation permettra à l'ensemble des riverains de choisir un autre mode de chauffage lorsqu'ils devront remplacer leur chaudière. Il était important que chacun puisse avoir le temps d'y réfléchir.

Les travaux devraient reprendre dès que les personnes intéressées auront signé leur contrat auprès de GDF.

### GIRATOIRE RUE DE LORRAINE

L'aménagement du carrefour giratoire de la rue de Lorraine/rue Gambetta est terminé. Il a été réalisé par les services techniques de la ville conformément aux remarques formulées par les habitants et les membres de la commission de quartier. La plantation des bulbes de printemps et des pensées est actuellement en cours. Des arbustes à floraison printanière ont été mis en place et le gazon sera réalisé pour l'été.

### PROJET DE MISE EN ŒUVRE D'UNE ZONE 30 SUR LE CENTRE DE MAXEVILLE

Dans la continuité des actions précédemment engagées, un projet est à l'étude pour la mise en place de ce dispositif sur le centre de Maxéville, de façon à :

- Ralentir la vitesse de circulation,
- dissuader le trafic routier de transit,
- garantir la fonctionnalité des équipements et des habitations
- désenclaver certaines rues.

Il sera discuté avec les habitants du quartier lors de la réunion publique qui se déroulera le jeudi 14 décembre à 19 h dans la salle du Parc.

Les grandes lignes du projet incluent le périmètre suivant :

- Rue de la République, à partir du centre de semi-liberté
- Rues de la Justice à hauteur de la rue Solvay, de Lorraine et Gambetta
- Rue Courbet, à partir de la route de Metz
- Avenue Patton, à l'entrée de Maxéville, côté Nancy
- Rue du Général Leclerc, à partir du pont SNCF

Des dispositifs d'accompagnement sont à l'étude au niveau du plan de circulation, destinés notamment à dissuader la circulation de transit ( création de sens uniques, signalétique "itinéraire conseillé", révision des priorités et du régime des feux).

### TERRAIN RIVA

L'entreprise FOUGEROLLE-BORIE, entreprise intervenant sur le site de la station d'épuration, a sollicité la ville pour utiliser 5000 m<sup>3</sup> de remblais du terrain RIVA (face au cimetière rue de la Justice) afin d'aménager les espaces libres de la station.

Un sondage a été effectué par l'entreprise début novembre et les déblais extraits conviennent à l'entreprise. Actuellement, le processus d'extraction des remblais et le cheminement à faire suivre aux poids lourds sont en cours d'étude de façon à générer le moins de nuisances possible aux habitants. Ce chantier, piloté par SOLOREM, devrait débuter en décembre pour une durée de cinq mois environ.

Une information sera faite par voix de presse et un courrier sera adressé aux riverains directement concernés.

### CHANTIER EGLISE

Les métiers du bâtiment sont porteurs d'emploi et les Maxévillois doivent pouvoir en bénéficier. Aussi, dans le cadre du chantier de rénovation de l'église St Martin, la ville de Maxéville a mis en place avec l'AFPA (Organisme de formation professionnelle) et l'entreprise EMPX un partenariat permettant l'accueil de stagiaires sur le chantier.

Ce partenariat permet aux stagiaires, en formation de peintre solier, d'évoluer dans le milieu de l'entreprise et d'appréhender la réalité du chantier. Les stagiaires encadrés par les professionnels de l'entreprise participeront, par petit groupe et à tour de rôle, à toutes les phases de la réalisation du chantier.

Une visite de terrain par les élus a permis d'évoquer avec les stagiaires et les partenaires l'intérêt d'une telle opération et les différentes phases exécutées à ce jour. ( échafaudage et préparation de supports).

Ce type d'édifice représente, selon l'ensemble des partenaires, un lieu d'expression technique unique qu'ils auront pu l'occasion de côtoyer dans leur parcours professionnel. Prochaine étape, la peinture de l'édifice.

### ILLUMINATIONS DE NOEL

La pose des illuminations, sapins, et autres décorations pour les fêtes est en cours de réalisation par un prestataire extérieur avec l'appui de nos services techniques.

Nouveauté pour l'année 2000, pour des raisons de sécurité, le système d'illuminations sera séparé du dispositif d'éclairage public. Cette mesure nous contraint à la réalisation de travaux supplémentaires et à des modifications du dispositif d'illuminations de Noël.

## Les commissions de quartier

### LES AULNES : réunion du 9 novembre 2000.

- Monsieur Miceli, représentant de l'OPAC apporte des réponses aux précédentes demandes des membres de la commission : le nouvel agent de proximité de l'OPAC prendra ses fonctions le 1er décembre et sa loge sera probablement aménagée dans la tour 8 ou 12 ; la rénovation des cages d'escaliers tour 8 et 12 est prévue au budget 2001, de même que les salles de bain de la tour 12 et le carrelage des hall d'entrée des petites Aulnes ; le nombre de badges d'accès aux tours peut être porté à 4 pour les familles nombreuses sur simple demande.

- La police municipale a obtenu l'évacuation des épaves qui se trouvaient en stationnement sur le quartier. La pose de coccinelles devant la tour Panoramic empêchera le stationnement sur ce trottoir. A chaque ronde, les véhicules contrevenants sont verbalisés, avec une attention particulière pour les emplacements réservés aux handicapés. Rappel est fait aux habitants rencontrant des difficultés que la police municipale se tient à leur disposition sur simple appel.

- La pose d'un ralentisseur entre les tours 8 et 12 ne pourra se faire car les distances sont trop courtes entre les deux virages. Une solution de remplacement sera donc recherchée pour amener les automobilistes à réduire leur vitesse.

- Les bois entourant les Aulnes n'ont pas tous été dégagés depuis la tempête du 26 décembre dernier. La Ville, consciente des risques d'incendie, multiplie les interventions auprès des propriétaires et poursuivra son action tant qu'elle n'aura pas obtenu toutes les garanties de la sécurité des habitants.

- Sont ensuite apportées des réponses aux demandes des membres de la commission notamment : le remplacement des jeux déposés par l'installation d'un toboggan sur le terre plain derrière les petites Aulnes sera inscrit au budget 2001 ; un banc sera posé près terrain de jeux de boules, les employés communaux passent trois fois par semaine pour le nettoyage des voiries et abords et la balayeuse assure un nettoyage hebdomadaire du quartier.

- La commission a convenu d'organiser, en partenariat avec la Ville, un goûter de quartier pour les enfants et leurs parents. La date du 6 décembre a été retenue car cette rencontre se déroulera après le passage du défilé de Saint-Nicolas sur les Aulnes. Les membres se prononcent en faveur d'une inscription préalable qui permettra d'organiser une manifestation plus conviviale.

## Aidez-nous à améliorer votre environnement

Chaque mois, des permanences sont tenues par les adjoints dans les différents quartiers. Elles sont pour vous, l'occasion de nous faire part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts...

Vous pouvez renvoyer le coupon ci-dessous. Des coupons similaires sont disponibles en mairie centrale et à l'annexe du Champ-le-Bœuf. **Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte.**

### AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur .....

Adresse.....

Téléphone (facultatif) ..... Fait part des remarques suivantes :

Date et signature

